

## La « problématique des boues d'épuration » : diluer ou concentrer ?

Gérard Keck\*

Professeur à l'École vétérinaire de Lyon



À l'évidence, la gestion des boues résiduelles de stations d'épuration urbaines est un des enjeux majeurs dans les stratégies de gestion et traitement des déchets.

Tout d'abord sur le plan des tonnages, qui croissent de façon exponentielle en raison de la généralisation -très souhaitable – des stations d'épuration, dans les communes, même de taille modeste et les entreprises.

Cette généralisation est parfois discutée: elle est indispensable pour éviter la pollution de nos rivières et cours d'eau. Ensuite, parce qu'elle pose un problème récurrent dans la gestion des déchets: **faut-il confiner, concentrer ou diluer?**

L'épandage agricole (appelé bien sûr « valorisation agricole ») des boues d'épuration est une approche de type « dilution »; elle conduit à un recyclage des matières organiques par les sols agricoles (céréales, pâturages, forêts...), ce qui présente bien des avantages (restructuration des sols, moindre dépendance aux engrais chimiques) mais conduit également à remettre en circulation des agents chimiques stables et bio cumulatifs: métaux lourds, HAP, PCB, voire dioxines selon des études anglaises et allemandes très documentées.

En outre, certains agents biologiques – virus, bactéries, parasites – peuvent aussi être disséminés.

De nombreuses études portent sur ces divers dangers et des systèmes de surveillance ont été mis en place; par exemple la cellule de veille sanitaire CNITV\* à l'École vétérinaire de Lyon, en collaboration avec l'Ademe, apporte une aide au diagnostic et à la prévention des accidents et incidents sanitaires chez les animaux pouvant être liées à l'épandage agricole des boues d'épuration.

Bien des techniques existent pour réduire au maximum les risques chimiques et biologiques des boues (assainissement, compostage...) et des normes sévères ont été adoptées pour l'épandage agricole.

Il n'empêche que le refus pur et simple de l'épandage agricole des boues se développe, que ce soit dans les « chartes de qualité » (de l'agriculture biologique mais aussi des grands

groupes de distribution agro-alimentaire) ou dans l'esprit des agriculteurs et du public.

D'autres solutions sont de ce fait proposées: incinération après déshydratation, enfouissement et autres, ce qui bien entendu intéresse fortement l'industrie du déchet.

Se posent à ce moment-là les problèmes relatifs à la « concentration » des déchets en un point unique des traitements: transport, stockage, émissions de polluants en périphérie du site.

Enfin, sur le plan de la perception « psycho-sociale », les boues représentent un déchet particulièrement chargé d'une connotation péjorative (« excrémentielle »), notamment pour les agriculteurs (ce sont les excréments de la ville).

### Alors, que faire des boues d'épuration?

Essayons là encore d'établir schématiquement un parallèle avec la gestion des déchets sur un plan plus général.

Dans les choix de solutions, la proximité et l'adaptation aux situations locales me paraissent deux notions déterminantes. En milieu rural, où les niveaux de contamination chimique des boues résiduelles sont généralement faibles, la valorisation agricole apparaît comme une solution logique et acceptable; les surfaces disponibles sont dans ce cas proches, importantes et facilement accessibles. Cela implique bien sûr d'évaluer correctement la qualité de ces boues et d'appliquer des plans d'épandage sérieux et contrôlés.

En milieu urbain, les solutions peuvent certainement être plus « industrielles », du fait des niveaux de pollution plus élevés, de leurs tonnages plus importants et de l'éloignement des zones d'épandage agricole.

Des solutions intermédiaires telles que le co-compostage avec des déchets verts sont intéressantes sur le plan de la réduction des polluants et permettent d'obtenir des composts de bonne qualité, dont la valorisation agricole devrait être facilitée. Elle n'en demeure pas moins un dossier épineux à l'heure des peurs alimentaires et du principe de précaution tous azimuts.

\* **Gérard Keck**

École Vétérinaire de Lyon - BP 83 - 69280 Marcy l'Étoile

\* CNITV: Centre national d'informations toxicologiques vétérinaires.